

Pôle d'Animation de Planoise - Recherche action partenariale menée par la MJC de Palente-Orchamps

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : La question sociale dans les quartiers classés dans les divers dispositifs de la politique de la Ville rend nécessaire l'adaptation constante de l'offre de prestations aux besoins repérés et aux demandes de la population.

Le travail coordonné entrepris depuis de nombreuses années avec les structures associatives qui développent, dans le cadre des projets de quartier, et à partir de leur projet d'établissement, des actions d'animation et de développement du lien social, a permis de constituer des partenariats entre les services de la Ville et lesdites structures associatives.

Les récents événements rendent pertinents que la construction du nouveau pôle d'animation de Planoise puisse être accompagnée d'une recherche action visant à être, à l'ouverture de cet équipement, en adéquation avec les attentes de la population du quartier.

Afin d'atteindre cet objectif et dans la logique des coopérations rappelées ci-dessus, l'Association MJC Palente pourrait conduire avec les services de la Ville, les associations et les institutions des quartiers cette recherche action.

L'objectif général de cette recherche action est de préparer, grâce à une vision extérieure mais néanmoins immergée dans les logiques d'actions propres à la Ville, l'ouverture du pôle d'animation en tenant compte de l'environnement humain, social, culturel et institutionnel de Planoise.

Plus précisément, les thèmes suivants devront être abordés :

- projet de développement du pôle d'animation,
- conditions de fonctionnement,
- mode de gestion,
- place et rôle des associations,
- centralité et connections du pôle,
- modalités de participation des habitants,
- réflexion et propositions sur le lancement du pôle.

Le contenu précis de ce partenariat fera l'objet d'une convention.

Une subvention de 25 000 € pourrait être versée à la MJC de Palente-Orchamps pour sa participation à cette opération.

En cas d'accord, cette subvention, prélevée au chapitre 65.422.6574 CS 47030 du Budget Primitif 2006, serait versée en deux fois :

- 10 000 € à la signature de la convention,
- 15 000 € à l'issue de l'opération.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal est invité à :

- accepter le principe d'une recherche action préparant l'ouverture du Pôle d'Animation de Planoise réalisée par la MJC de Palente-Orchamps,

- décider de l'octroi, à ce titre, d'une subvention de 25 000 € à la MJC de Palente-Orchamps
- autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions qui lui sont soumises.

M. BAUD, Mme PRESSE, Mme MENETRIER et M. MEDJALDI n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2006.